

Le petit



**Echo**  
de Hon-Hergies...

*Numéro  
16*

*L'hiver s'éloigne, le printemps arrive...  
Le perce-neige règne en maître.*

*Au fil de l'Hogneau, rue de la Gare  
24 février 2021*

*Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,*

*Nous y sommes, le printemps est de retour ! Après cette saison hivernale (tout de même assez marquée cette année), propice notamment au « repli sur soi », à « l'enfermement », depuis l'équinoxe du mois de mars, c'est tout autre chose. En effet, il est l'heure désormais « d'éclore » de nouveau et de profiter du retour à la vie !*

*En effet, le printemps par essence, manifeste le renouvellement de la force vitale de la nature. Il invite chacun de nous, analogiquement, au renouveau, à la renaissance...*

*Malheureusement, cette nouvelle saison nous retrouve « toujours bloqués » dans cette pandémie qui a débuté il y a un plus d'un an et qui ne finit pas. Ainsi, depuis, mars 2020, la face du monde, telle que nous la connaissions, a complètement changé. Depuis plus d'un an, tout est régi par la lutte contre ce fléau, qui sans doute rappelle les plus grandes épidémies de l'Histoire.*

*Et comme le reste de la planète, nous vivons à l'heure des décisions sanitaires qu'impose l'endiguement de ce fléau.*

*Des mesures aux impacts économiques, sociaux et sociétaux considérables, difficiles à accepter dans un premier temps, mais que nous savons nécessaires dans l'attente d'une vaccination totale de la population. Aucun pays voisin n'y échappe, et malheureusement, la nouvelle forme de virus (les fameux variants) qui nous touche se veut être plus aisément transmissible et virulent.*

*Cependant, il nous faut conserver plus que jamais l'espoir : l'espoir en la résilience de l'humanité ; l'espérance en la solidarité entre tous ; l'espoir et la confiance envers le personnel soignant, qui à nouveau sans relâche accomplit, dans des conditions difficiles, ses missions de protection de notre vie. Et je souhaite, une nouvelle fois, exprimer en votre nom à tous, l'immense gratitude que nous avons pour nos soignants.*

*L'espérance enfin, en notre capacité d'adaptation et notre capacité de repartir toujours de l'avant !*

*En quelque sorte, n'est-ce pas finalement ce qu'annonce ce Printemps 2021 ?*

*C'est dans ce contexte évidemment compliqué et incertain, qu'accompagné par le personnel communal, vaille que vaille, nous menons à bien nos prérogatives et déployons nos projets.*

*Dans le domaine des travaux par exemple, « le gros chantier 2021 », sera sans nul doute la construction des ateliers municipaux. Ceux-ci devraient débuter dès que nous aurons obtenu la réponse de la Région HAUTS DE FRANCE à notre demande de subvention.*

*De même, débiteront au second trimestre la réfection et l'isolation de la toiture de l'école mais également la démolition du bâtiment des anciens sanitaires durant les vacances scolaires de printemps. L'idée étant par la suite de « pousser quelque peu les murs » pour donner à nos enfants de meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.*

*De plus, en commission travaux, nous avons notamment décidé de lancer un programme pluriannuel de restauration et de création de fossés. Pour cette année, 2 kilomètres devraient être totalement rénovés ou créés en plus de ceux entretenus. Le coût de cette réfection est de 4000 euros. Pour sauvegarder ces ouvrages hydrauliques à travers le temps (et nos deniers publics), un dispositif, sur le principe « qui abîme paie » ou « qui bouche paie » sera mis en place, en cas de détérioration future. J'y reviendrais plus longuement dans notre prochain bulletin municipal.*

*En 2021, nous poursuivons notre politique de lutte contre l'érosion des sols pour la protection des personnes et des biens.*

*En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, nous avons mené les premières rencontres officielles avec les propriétaires et/ou exploitants des bassins versants concernés par cette problématique. Nous leur avons présenté non seulement l'étude qui a été menée sur 15 secteurs de la commune, mais également et surtout tous ensemble, en partenariat, nous avons pu de manière pratique et avec du bon sens, peaufiner et déterminer les ouvrages hydrauliques qui devront être créés.*

*De même des mesures liées à l'assolement concerté ont été initiées, et devront faire l'objet de confirmation pour être effectives dès 2022.*

*Dès lors, je profite de ces quelques lignes, pour officiellement remercier les propriétaires et exploitants que nous avons rencontrés, les remercier à la fois pour leur disponibilité, leur volonté de remédier à cette problématique d'érosion et leur soutien actif dans la démarche. Si tout se déroule comme prévu, les premiers ouvrages de protection pourront voir le jour cet automne.*

*Dans un tout autre domaine, normalement les 13 et 20 juin devraient se dérouler les deux tours des Elections Départementales mais aussi des Elections Régionales. Au moment où j'écris cet édit, les dates doivent encore être confirmées. En effet, en raison de la crise sanitaire, ces dernières pourraient de nouveau être reportées. Cependant, j'attire votre attention sur le fait, qu'exceptionnellement le bureau de vote sera transféré à la salle des Fêtes, afin de tenir compte des mesures sanitaires exigées. Les bureaux de vote (Elections Départementales et Elections Régionales) seront ouverts de 8h à 18h.*

*Pour finir, deux évènements à souligner :*

*- le premier, ce vendredi 26 mars, notre marché des producteurs et artisans locaux, labellisé Marché de producteurs de l'Avesnois, a débuté sa 7ème année d'existence. Producteurs et public étaient au rendez-vous. Le prochain marché aura lieu le vendredi 30 avril, également tout autour de l'église Saint MARTIN.*

*- le second, ce dimanche 4 avril, malgré la pandémie, à nouveau les jeunes enfants du village ont pu bénéficier du passage de Madame La Cloche, qui est venue leur déposer, à domicile quelques chocolats. Je remercie les bénévoles qui ont réalisé les superbes décorations du village à l'occasion de cette manifestation.*

*Prenez bien soin de vous et de vos proches.*

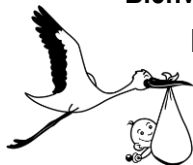
*Bien cordialement,*

*Votre Maire, Luc BERTAUX*





### Bienvenue aux bébés :



Lysandre SERVAIS LOMBARDI  
né le 26 novembre 2020

Charlie FOSSE NICODEME  
né le 5 décembre 2020

Lola MATON née le 29 janvier 2021



### Condoléances à la famille de...

Monsieur Henri CRETU décédé le 14 décembre 2020.

Monsieur Jacques PAIN décédé le 17 janvier 2021.

Monsieur Marcel DEMOUSTIER décédé le 22 janvier 2021.

## SOMMAIRE

Edito	2-3
Etat civil et infos pratiques	4
Au fil des manifestations et de l'action	5
Les travaux	6-7
Nos haies : de nombreux intérêts à préserver	8-9
Et si vous plantiez ou rénoviez votre haie !	10
Les bons conseils de Pépé Léhon	11
La page du Parc Naturel Régional de l'Avesnois	12
La Renouée du Japon : une plante invasive	13
Page nature : la limace	14
Les Marchés de l'Avesnois	15
Le mot des Associations	16-18
Et si on s'initiait au « Zéro déchets »	19
La page jeux	20

## AGENDA

des prochains mois...

Sous réserve de réalisation en fonction des conditions sanitaires.



4 Jours  
de Dunkerque  
GRAND PRIX  
HAUTS-DE-FRANCE

5 mai

Passage des  
« 4 jours de Dunkerque »  
dans notre commune vers 15h  
2<sup>ème</sup> étape Béthune -Maubeuge  
Pas de caravane publicitaire.

8 mai

Commémoration  
de la Victoire 1945



29 mai

Accueil des nouveaux arrivants  
(faites-vous connaître en mairie !)  
et des bébés de 2020



5-6 juin

Inauguration de l'église  
Saint Martin d'Hon

19 juin

Voyage des Aînés  
à Saint Quentin

30 avril  
28 mai  
25 juin

Marché  
de producteurs et artisans



26 juin



Reporté en Mai

Opération « Hauts-de-France Propres,  
ensemble nettoyons notre région ! »

organisée par la Fédération Régionale des  
Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche en  
partenariat avec la Région Hauts-de-France



### La mairie vous accueille

lundi	de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
mardi	de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
mercredi	de 8h30 à 12h00.
jeudi	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42



mairie.hon@wanadoo.fr

<https://mairie-hon-hergies.jimdo.com/>



<https://www.facebook.com/mairiepageofficielle/>



Mairie Hon-Hergies

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Attention les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas de force majeure. Renseignez-vous !

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy) :

Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69

Service environnement (Landrecies) :

Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavay vous est accessible à partir du 1<sup>er</sup> avril en horaires d'été, du lundi au jeudi de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45 et du vendredi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h45.

(Fermé le dimanche et jours fériés).

Accès uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Elle vous donne accès à toutes les déchetteries de la CCPM. Si vous n'avez pas encore de carte, elle vous sera remise en échange du formulaire disponible en déchetterie et des pièces nécessaires.



17 décembre



Avant de partir en vacances, les élèves de l'école ont reçu l'incontournable visite du Père Noël. Bien sûr pas de bisous cette année mais quand même des enfants bien gâtés : livres, feutres, chocolats et coquilles.

Le père Noël est arrivé bien accompagné : pas moins de trois conteuses, une pour chaque classe, ont fait rêver les enfants avec les aventures de Petit sapin, Carchoux, Perce-neige...



Le père Noël n'a pas oublié les autres enfants sages du village, chacun a eu son petit sachet de chocolats.



Une cérémonie des vœux 2.0 ! En direct ou visionnée par la suite, vous avez été nombreux à nous suivre sur les réseaux sociaux. N'oubliez pas de semer vos graines, c'est bientôt le moment...



Au fil de l'action ...



Campagne de déneigement.



Merci à Henri Walqueman pour son aide précieuse et gracieuse pour le chargement et le stockage du sel de déneigement.



# Les travaux ...



Merci !



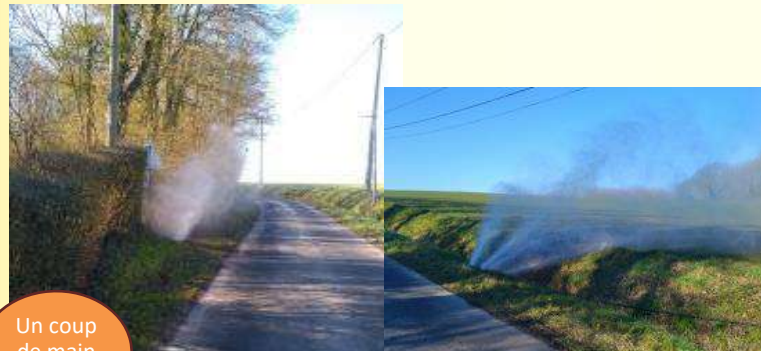
Aménagement des abords du rucher.



Aménagement paysager au Pont des Bergers.



Création de deux traversées de route, Rue de la Ruelle, (4 575,54 € HT).



Un coup de main les gars ?

Curage des fossés par l'entreprise Joachim de Bellignies (7 188 € HT).





Inondation du 28 janvier 2021, assistance aux administrés.



Je vous assure que ce n'est pas de ma faute !



Pose d'une barrière pour sécuriser le site de l'ancienne gare, avec passage libre pour les piétons.



Opérations « 1 million d'arbres en Région Hauts de France », « 100 000 arbres pour demain » avec la Voix du Nord, « Plantons le décor » avec les Espaces Naturels Régionaux.



425 m de haies, 66 arbres plantés...



# NOS HAIES : de nombreux intérêts à préserver



Haie bocagère avec arbres têtards, secteur de l'Entre deux.

**N**otre commune est marquée par de fortes variations du relief entre les vallées humides et les plateaux qui offrent un magnifique panorama de la région. Et çà et là, le bocage est encore préservé. La haie est au cœur de ce maillage.

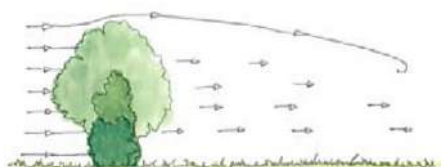
seulement pour le bétail. Pour que ce rôle de protection soit optimal, la haie doit être composée de différentes essences locales et structurée en différentes strates. L'ensemble forme une haie dense tout en restant perméable.

des parcelles et accroissent la pousse de l'herbe. Dans le cas de vent froid, la température de l'air peut s'élever de 5°C en aval de la haie.

En freinant l'air agité et chaud d'été, elles limitent de 25 à 50% l'évapotranspiration des plantes.



Haies communales 1 et 2, plantées à partir de 2011, rue Joffre.



Une haie bocagère peut réduire la vitesse du vent sur une distance allant de 15 à 20 fois sa hauteur. Le maillage bocager participe ainsi à la mise en place d'un microclimat à l'échelle de la parcelle, notamment lors des fortes variations climatiques. Au printemps et en automne, les haies permettent un réchauffement



Haie ripisylve en bordure du ruisseau de Courbagne, rue Wilson.

## Des rôles reconnus

Outre ses fonctions naturelles de clôture, la haie permet aussi de réduire le ruissellement au niveau des parcelles situées en pente, de protéger les voiries des coulées de boue ou de la neige tout en offrant un refuge pour la biodiversité locale.

Dans notre commune ce dernier aspect est important puisque les haies constituent les derniers véritables corridors écologiques permettant la mise en relation des bosquets ou îlots de verdure au sein du territoire agricole.

## Des effets positifs en agriculture

La plupart des études démontrent que la présence de haies influence favorablement le microclimat des parcelles concernées. Implantées à une distance raisonnable les unes des autres (100 à 200 m) pour ne pas gêner les manoeuvres d'engins, les haies augmentent le rendement des cultures. La fonction brise-vent de la haie bocagère est régulièrement mise en avant et pas

## Des alliées efficaces contre l'érosion des sols

Quelle que soit son implantation, la haie forme un obstacle naturel à la circulation de l'eau sur et dans le sol. Par infiltration, l'alimentation des nappes phréatiques est alors renforcée et le régime des cours d'eau, qui recueillent les eaux de ruissellement, est ainsi régulé.



En absence de haie, d'autres dispositifs plus onéreux doivent être construits pour retenir les coulées de boue. Ici, une fascine, implantée Chemin des cailloux.

Les haies constituent donc de véritables « zones tampon » dont l'utilité dans ce domaine n'est plus à démontrer sur notre territoire.

D'autre part, la répartition des haies sur les talus, leur disposition parallèle aux courbes de niveau ou au contraire perpendiculaire à la pente participent à limiter l'érosion des sols et à éviter les coulées de boues. En moyenne, la haie piège deux tiers des particules arrachées par l'eau.



## Une production de bois régulière

Les haies représentent également une source de production de bois importante.

Chantier rue Wilson.



La récolte régulière du bois taillis fait partie du cycle d'entretien de la haie. Même si la commune n'a pas encore adopté la démarche filière bois-énergie avec l'installation de chaufferies-bois comme cela a déjà été fait à Ors, Wallers-en-Fange, Anor, Le Quesnoy et Prisches, les particuliers participent déjà à la gestion durable du réseau bocager. La production de bois est variable selon le type de haie, avec ou sans arbres têtards et avec une rotation moyenne de 10 à 15 ans selon les secteurs, soit le laps de temps nécessaire au bois taillis pour se régénérer.

## Replanter pour rénover le bocage

Planter des jeunes plants fait partie des opérations régulières d'entretien du maillage bocager, à la fois pour rénover les haies vieillissantes mais aussi pour créer de nouveaux linéaires adaptés aux évolutions du parcellaire, reconquérir des espaces parfois malmenés ou pour tenter de trouver des solutions aux problématiques climatiques actuelles. La commune de Hon-Hergies s'efforce, chaque année, de renforcer le maillage bocager en plantant de nouvelles haies.



Rue Haig.

## Les haies bocagères de la commune sont protégées par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Si vous êtes situés sur une parcelle incluant des haies bocagères, il y a de grandes chances qu'elles soient protégées comme 87% du bocage situé dans la Communauté de Commune du Pays de Mormal. Cela représente près de 2464 km de haies et alignements d'arbres protégés au titre du L151-23 du code de l'urbanisme.

Sur l'extrait de carte ci-contre concernant la commune (document intégral consultable en mairie), on aperçoit les linéaires protégés en couleur verte.



Comme tout règlement, le PLUi prévoit tout de même dans ses dispositions générales des modalités d'aménagement qui sont très encadrées :

« Tous travaux ayant pour effet de détruire des haies, arbres, parcs et éléments paysagers, mares et fossés préservés en vertu de l'article L151-23 du code de l'urbanisme feront l'objet d'une déclaration préalable auprès du Maire de la commune concernée.

Les haies préservées ne pourront être arrachées ou détruites que dans les cas suivants :

- Création d'un nouvel accès à une parcelle agricole dans la limite maximale de 10m sous réserve de la plantation d'un linéaire de haie d'essences locales (dont la liste est consultable en mairie) sur une distance équivalente ou, en cas d'impossibilité, d'un arbre de haut-jet d'essence locale pour 5m de haies arrachées ;
- Création d'un accès à une parcelle urbanisable, dans la limite de 5m sous réserve de la plantation d'un linéaire de haie d'essences locales sur une distance équivalente ou, en cas d'impossibilité, d'un arbre de haut-jet d'essence locale ;
- Construction ou extension d'habitation ou d'annexes à une habitation sous réserve de la plantation d'un linéaire de haie d'essences locales sur une distance équivalente ou, en cas d'impossibilité, d'un arbre de haut-jet d'essence locale pour 5m de haies arrachées ;
- Construction ou extension d'un bâtiment agricole ou industriel (ou d'annexes à un tel bâtiment) sous réserve que celui-ci soit correctement intégré dans le paysage ;
- Travaux d'aménagement sous réserve de la plantation sur une distance équivalente, d'un linéaire de haies d'essences locales et à condition que l'aménagement soit correctement intégré dans le paysage ;
- Réorganisation du parcellaire sous réserve de la plantation, sur une distance équivalente d'un linéaire d'essences locales

En cas d'arrachage, de destruction ou de mortalité des haies préservées (naturelles, accidentelles ou volontaires), par des particuliers ou par des agriculteurs, ces dernières devront obligatoirement être remplacées par des essences locales. »

Tous les moyens de financement sont sollicités, de la Région (plan 1 million d'arbres en Hauts-de-France) au partenariat avec la « Voix du Nord » et l'opération 100 000 arbres pour demain...

Les plants d'essences locales sont achetés auprès de partenaires locaux et notamment auprès du Parc Naturel Régional de l'Avesnois via l'Opération Plantons le décor.

# Et si vous plantiez ou rénoviez votre haie !

Pour plus de conseils, consultez les guides du



## LA HAIE TAILLÉE AU CORDEAU



CHARME



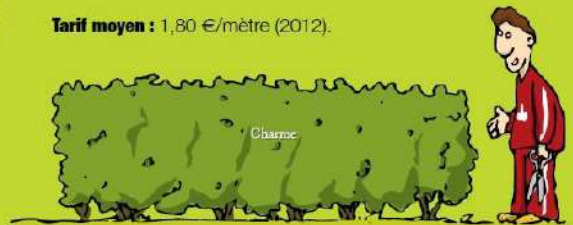
HÊTRE

On appelle également cette haie "**charmille**".

**Constituée d'une seule essence :** LE CHARME OU LE HÊTRE, cette haie a l'avantage d'être facile à tailler. De plus, elle garde son feuillage en hiver.

**Distance de plantation :** 1 plant tous les 40 à 50 cm sur une seule rangée.

**Tarif moyen :** 1,80 €/mètre (2012).



## LA HAIE CHAMPÊTRE

Composée d'essences locales et régionales, cette haie s'intègre très bien dans le paysage local. Elle pourra être conduite en haies basses ou hautes.

**Arbustes constituant cette haie :**

**LE CORNOUILLER SANGUIN :** feuillage pourpre en automne, rameaux rouges en hiver, floraison discrète et parfumée en mai-juin, baies noires.

**LA VIOURNE OBIER :** plante mellifère, floraison blanche en mai-juin, baies rouges décoratives à l'automne.

**LE CHARME :** l'une des essences dominantes de l'Avesnois, feuillage doré en hiver.

**LE FUSAIN D'EUROPE :** feuillage rouge-violacé à l'automne, baies roses décoratives à l'automne.

**AUTRES ESSENCES :** Troène d'Europe, Érable champêtre, Noisetier, Orme champêtre.

**Distance de plantation :** 1 plant tous les 50 cm en alternance sur une rangée.

**Tarif moyen :** 2,20 €/mètre (2012)

**PLANTONS LE DÉCOR**  
Espaces naturels régionaux

esaces naturels régionaux  
Natura 2000 France

**COMMANDE GROUPEE**  
arbres, arbustes,  
fruitiers & variétés potagères

2020  
2021

Pour des essences locales à petits prix, en commande groupée, deux fois par an.



CORNOUILLER SANGUIN



TROENE D'EUROPE



FUSAIN D'EUROPE



NOISETIER



ÉRABLE CHAMPÊTRE

## LA HAIE BOCAGÈRE

Typique à l'Avesnois, cette haie a l'avantage d'être rustique et facile à entretenir.

**Arbustes constituant cette haie :**

**LE CHARME :** feuilles verdâtres gaufrées et dorées à l'automne.

**LE TROÈNE D'EUROPE :** plante mellifère, floraison blanche en juin-juillet, baies noires en septembre-octobre.

**LE NOISETIER :** châtons décoratifs jaunes verdâtres au printemps, noisettes comestibles à l'automne.

**L'ÉRABLE CHAMPÊTRE :** plante mellifère, feuillage jaune à l'automne, écorce liégeuse.

**AUTRES ESSENCES :** Cornouiller sanguin, Prunellier, Orme champêtre

**Distance de plantation :** 1 plant tous les 50 cm.

**Tarif moyen :** 2 €/mètre (2012)



# Vive les fleurs !



Au printemps, Hergies a semé les graines offertes par la municipalité à l'occasion de la cérémonie des vœux ...

Regarde Pépé, ça pousse bien !



Chic ! Un beau massif de fleurs ! En farfouillant dedans, il doit bien y avoir quelque chose à se mettre sous la dent !

C'est magnifique ! Tu sais qu'il en faut des fleurs pour que les abeilles puissent les butiner et faire leur miel !



Alors, si chacun fait comme toi, tu imagines le paradis pour les insectes pollinisateurs !

Et bien sûr, toujours sans produits phytosanitaires !

## Le Parc de l'Avesnois recherche des agriculteurs ou propriétaires fonciers, qui ont des projets de plantations sur terrains agricoles



Le bocage est reconnu pour ses paysages et son rôle en faveur de l'environnement. Grâce à son réseau de haies et d'arbres, il rend aussi de nombreux services aux agriculteurs. **Les Haies sont des milieux riches en espèces végétales et offrent une importante variété de lieux de refuges, d'habitats et de nourrissages pour une faune sauvage.** Elles peuvent aussi servir **d'abris naturels pour le troupeau, protéger les parcelles des intempéries** et constituent une **énergie renouvelable** pouvant être valorisée sur la ferme. De plus, les haies représentent une véritable **ressource fourragère** appréciée par les bovins durant toute la saison de pâturage et plus particulièrement en période de sécheresse.

**Vous êtes agriculteur ou propriétaire foncier et souhaitez planter des haies et/ou des arbres sur vos parcelles, le Parc naturel régional de l'Avesnois peut vous accompagner !**

### Le Parc de l'Avesnois vous propose :

- **Un accompagnement technique** : pour le choix des essences, les préconisations techniques relatives à la plantation et la localisation des plantations ce qui conditionne la reprise et le bon développement des végétaux. Le Parc vous propose une visite sur le terrain pour vous donner des préconisations.

- **La recherche de financement** : des fonds privés ou publics peuvent être mobilisés pour financer les plantations sur terrain agricole. Le Parc vous accompagne pour réaliser les démarches administratives.

*Exemple de financement : Le « **Fonds pour l'Arbre** » dans le cadre du programme « **Plantons en France** » permet de financer l'achat des arbustes et des protections lapins. Grâce à ce dispositif, vous pouvez concrétiser votre projet de plantation dès la première année.*

- **La mise en œuvre du projet** : Le Parc travaille en partenariat avec des écoles, des associations et des centres de formation dans le but **d'organiser des chantiers de plantation**. Un chantier de plantation est proposé lorsque la plantation concerne plus de 300 mètres de haies ou plus de 50 arbres sous réserve de la disponibilité des écoles.

### Puis-je planter de l'aubépine ?

Il est possible de faire une demande de dérogation auprès des services de l'État. **Le Parc se charge de réaliser toutes les démarches administratives pour l'exploitant.** Le dossier doit être déposé 4 mois avant la plantation.

**Habitants de l'Avesnois, vous souhaitez planter des arbres, des arbustes et des légumes caractéristiques de l'Avesnois, l'opération **Plantons le décor** vous permet de passer des commandes !**  
Commandes en ligne sur le site [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

**Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez le Parc naturel régional de l'Avesnois**  
Monsieur MARACHE 03 27 77 52 63 [stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com](mailto:stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com)  
Monsieur TRANNOY 03 27 84 65 91 [jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com](mailto:jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com)

# La Renouée du Japon, une plante exotique invasive dans le village

***Reynoutria japonica - Fallopia japonica***  
 Famille des Polygonacées

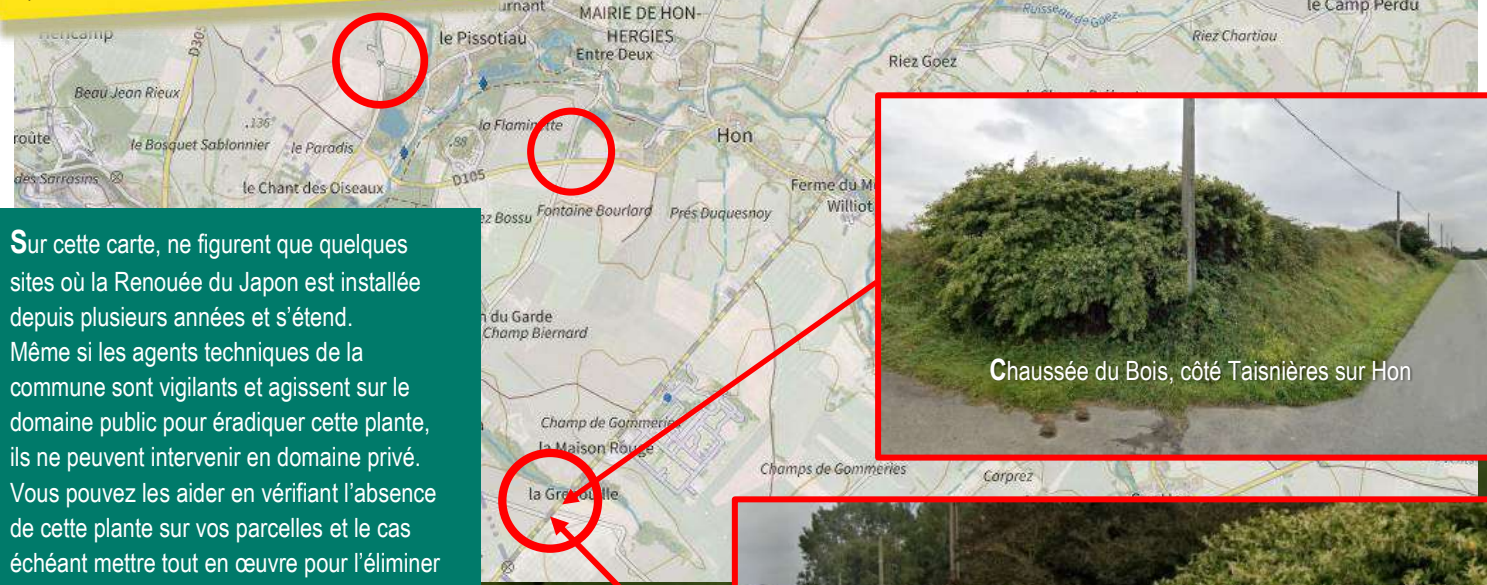
Feuilles de 7 à 14 cm de longueur, 8 cm de largeur, largement ovales, à base plate, rétrécies en pointe à l'extrémité. Surface inférieure douce et lisse.

Tiges robustes jusqu'à 4 cm de diamètre, creuses, glabres, souvent teintées de rouge.

Fleurs blanches en grappe de 8 à 12 cm de longueur et fruits rouges.

Racines qui peuvent descendre jusqu'à 3 m de profondeur. Les rhizomes s'étendent sur plusieurs mètres de longueur sous la surface de la terre (142 m de rhizomes, soit 25 kg, pour 1 m<sup>3</sup> de terre infestée).

**V**ous l'avez sans doute déjà remarquée sans vous douter des risques qu'elle représente pour la diversité. Et pourtant, elle est bien présente sur notre territoire, parfaitement intégrée dans le paysage. Focus sur une plante dont le développement doit être limité grâce aux efforts de chacun(e).



Sur cette carte, ne figurent que quelques sites où la Renouée du Japon est installée depuis plusieurs années et s'étend. Même si les agents techniques de la commune sont vigilants et agissent sur le domaine public pour éradiquer cette plante, ils ne peuvent intervenir en domaine privé. Vous pouvez les aider en vérifiant l'absence de cette plante sur vos parcelles et le cas échéant mettre tout en œuvre pour l'éliminer correctement.



Importées d'Asie orientale au XIX<sup>ème</sup> siècle pour la décoration des jardins, les Renouées se développent en tous types de terrains, aussi bien en milieu ensoleillé qu'à mi-ombragé. Elles colonisent les rives de cours d'eau et les zones d'alluvions, de décharge, les bords de route, les talus, les terrains abandonnés mais également dans les forêts alluviales. La stratégie est simple : la plante est parmi les premières à sortir de terre au début du printemps, puis une croissance très rapide des tiges et surtout des feuilles empêche le développement des autres végétaux en captant toute la lumière. De plus, la plante produit des substances chimiques qui inhibent la croissance des autres espèces : en quelques années, la diversité végétale s'effondre.

La plante se multiplie comme la plupart des plantes à fleurs par graines mais c'est surtout grâce à ses rhizomes souterrains qu'elle se propage d'année en année. On pourrait penser qu'un fauchage en place suffit pour éliminer la plante mais chaque petit morceau de tige ou de rhizome est lui-même capable de bouturer et être à l'origine d'une nouvelle plante.

De même, il ne faut pas mettre les résidus de fauche dans le compost, la reprise est quasi certaine ! Le bâchage semble inefficace car les rhizomes résistent très bien et peuvent même émerger en périphérie de la zone bâchée. Le coup d'attaque consiste au fauchage des tiges aériennes et arrachage des rhizomes le plus délicatement possible. Tous les débris doivent être incinérés avec les déchets ménagers. Ensuite, le mieux pour s'en débarrasser est le fauchage répété tout au long de l'année (au moins 6 fois) qui épuise la partie souterraine et pratiquer un séchage sur place (une fois les parties de la plante complètement sèches, le bouturage est impossible). Sans partie aérienne, la plante ne peut plus effectuer la photosynthèse essentielle au développement des rhizomes.

# La Limace,

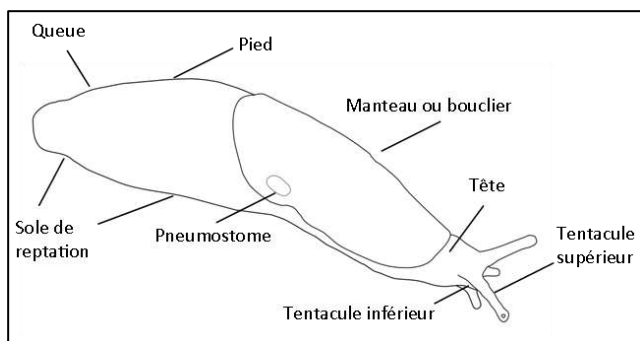
## Un escargot sans maison

La limace a un corps long, mou, sans pattes, ressemblant à un escargot, sans coquille sur le dos. Comme l'escargot, la limace fait partie des mollusques, et plus particulièrement du groupe des gastéropodes.

### SA DESCRIPTION

Les limaces sont diverses et de couleurs variées et leur corps mesure entre 1 et 15 cm : grosse limace rouge (*Arion rufus*), petite limace grise (*Deroceras reticulatum*), loche méridionale (*Arion lusitanicus*), limace des jardins ou loche noire (*Arion hortensis*), la plus courante. Il en existe quelques espèces plus rares comme la limace blanche appelée testacelle blanche.

Elle se déplace en rampant sur son pied qui adhère au sol, au moyen d'un mucus gluant produit par forte humidité par une glande à la base du pied. Elle ne sort et ne se déplace qu'en cas de pluie ou d'arrosage, ainsi que le soir, la nuit et le matin, à la fraîche, lorsque le sol est encore relativement humide. La tête porte deux paires de tentacules tactiles et olfactifs, les deux plus longs portent les yeux à chaque extrémité ; les deux autres, plus petits, sont placés de chaque côté de la bouche qui contient une sorte de langue garnie de dents appelée radula qui lui permet de broyer sa nourriture. En arrière de la tête, on peut apercevoir sur le côté du manteau, un orifice respiratoire appelé pneumostome.



Pendant toute sa vie (environ 18 mois), la limace reste très sensible aux températures et au taux d'humidité. S'agissant d'un animal à sang froid qui ne supporte pas les températures trop basses, elle reste alors enterrée.

### SON ALIMENTATION

Pour éviter que les limaces ne circulent trop la nuit dans le jardin pour se nourrir, mieux vaut arroser les plantations le matin tôt plutôt que le soir. C'est grâce à leur système olfactif qu'elles repèrent leur nourriture ou fuient certaines plantes.

Les limaces mangent des champignons, peuvent être carnivores si un cadavre d'animal se présente, mais elles sont surtout herbivores et c'est bien ce qui en fait l'ennemi des jardiniers ! Ces ravageurs sont capables, pour certains, d'ingurgiter en une nuit l'équivalent de plusieurs fois leur poids : principalement des végétaux à texture tendre, des jeunes plants situés à la surface du sol mais aussi des graines germées, tiges, feuilles.



Elles s'attaquent également aux bulbes, tubercules ou racines lorsqu'elles s'enfouissent dans le sol pendant une sécheresse prolongée.

### SA REPRODUCTION

Les limaces sont hermaphrodites c'est-à-dire qu'elles possèdent des organes mâles et femelles, les organes mâles sont les premiers actifs. L'accouplement s'effectue le plus souvent du printemps à l'automne. La limace pond entre 150 à 500 œufs, en paquets de 10 à 50 dans un trou creusé dans le sol ou sous un abri en surface toujours humide, au cours de l'automne. Les œufs éclosent généralement au mois d'avril si les conditions climatiques sont favorables. Les limaçons font quelques petits millimètres et sont transparents.

### LA PRÉVENTION

Il est facile d'adopter des **procédés de lutte simples et non dangereux** pour l'homme, les animaux ou la nature. Contribuant à former de l'humus, ces gastéropodes ont une certaine utilité. Il ne faut donc pas essayer de les éradiquer totalement.

**PIEGER** : installez des pièges sous lesquels les limaces viendront s'installer et se réfugier pendant la journée (tuiles plates, planche de bois, pots de fleurs ou caquettes renversées) et le matin, ramassez les pour nourrir vos poules ou rejetez-les suffisamment loin de vos cultures dans un champ ou un bois, où les carabes, coléoptères, merles, grives, hérissons, musaraignes, vers luisants, crapauds, grenouilles ou oiseaux en feront volontiers leur repas. Il est donc nécessaire de favoriser la diversité de la petite faune du jardin.

**PLANTER** : Les limaces détestent un certain nombre de plantes courantes : persil, cerfeuil, consoude, capucine, bégonia, soucis, campanule, trèfle, menthe ou encore lavande.. Plantez-en, en barrière assez large autour de vos cultures à protéger ou arrosez vos plantations avec des décoctions de ces plantes.

**PAILLER** : des couvre-sols desséchants tels que sciure, pailis de lin, cosses de cacao, copeaux de bois, cendre, marc de café, etc... peuvent gêner la circulation des gastéropodes et les tenir éloignés un moment, mais sont à renouveler à chaque pluie.

**EVITER** : 1. Les tas de compost et les abris possibles (tas de bois, de pierres, etc...) trop près des plantations. 2. Les récipients remplis de bière qui attirent les limaces qui s'y noient. Mais ces pièges attirent d'autres animaux utiles au jardin tels que les carabes ou les hérissons qui s'enivrent ce qui les rend encore plus vulnérables aux dangers de la circulation ! 3. A proscrire aussi tous les produits chimiques, car **les limaces empoisonnées vont elles-mêmes empoisonner leurs prédateurs.**

LE RESEAU DES  
MARCHES DE L'AVESNOIS®



La garantie de trouver des producteurs et des produits du territoire :

- 5 producteurs/artisans locaux au minimum
- 3 familles de produits locaux au minimum : fruits et légumes, produits laitiers, viande, œufs, pain, miel

Des critères complémentaires en matière de développement durable :

- engagement dans une démarche progressive d'éco-responsabilité
- certains marchés « Bio » proposent des produits alimentaires 100% Bio

Des marchés pérennes :

- ils ont fait leur preuve de bon fonctionnement (au moins 1 an avant d'entrer dans le réseau)
- fréquence et régularité de tenue 4 fois par an au minimum

AVRIL			MAI			JUIN		
1	J		1	S		1	M	
2	V	C FO	2	D	LOUV-Q	2	M	
3	S		3	L	FEL	3	J	
4	D	LOUV-Q	4	M		4	V	C AA FO
5	L	FEL	5	M		5	S	
6	M		6	J		6	D	LOUV-Q
7	M		7	V	AA C FO	7	L	FEL
8	J		8	S		8	M	
9	V	M FO	9	D	LQ FER	9	M	
10	S		10	L		10	J	
11	D	LQ FER	11	M		11	V	M AA FO
12	L		12	M		12	S	
13	M		13	J		13	D	LQ FER
14	M		14	V	M AA FO	14	L	
15	J		15	S		15	M	
16	V	L FO	16	D	LOUV-Q	16	M	
17	S		17	L		17	J	
18	D	LOUV-Q	18	M		18	V	L AA FO
19	L		19	M		19	S	
20	M		20	J		20	D	LOUV-Q
21	M		21	V	L AA FO	21	L	
22	J		22	S		22	M	
23	V	FO	23	D	LQ	23	M	
24	S		24	L		24	J	
25	D	J LQ	25	M		25	V	AA HH FO
26	L		26	M		26	S	
27	M		27	J		27	D	J LQ
28	M		28	V	AA HH FO	28	L	
29	J		29	S		29	M	
30	V	AA HH FO	30	D	J	30	M	
			31	L				

**JOUIMETZ (J)**

Salle Testelin ou Salle A. André (derrière l'église).  
Dernier dimanche du mois  
9h-12h30  
(d'avril à novembre)  
Organisé par l'association Le bio sens local

**LANDRECIÉS (L)**

Marché couvert  
3<sup>e</sup> vendredi du mois  
16h-20h  
Organisé par la Mairie

**LE QUESNOY (LQ)**

Au pied du Beffroi  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche matin  
8h-13h  
Organisé par la Mairie

**LOUVIGNIES-QUESNOY (LOUV-Q)**

Place de la Mairie  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois  
9h-12h30  
Organisé par la Mairie



**AULNOYE-AYMERIES (AA)**

Rue Piétonne  
Paul Vaillant Couturier  
Tous les Vendredis  
16h-21h  
(De fin avril à octobre)  
Organisé par la Mairie

**CARTIGNIES (C)**

Ferme de la Corbière  
7 chemin de la Corbière  
1<sup>er</sup> vendredi du mois  
16h-20h  
Organisé par Association Paysannes en Bio/Ferme de la Corbière

**FELLERIES (FEL)**

Sur la Place ou au Camping  
1<sup>er</sup> lundi du mois 16h-20h  
Organisé par la Mairie et l'association « Chez ma tante »

**FÉRON (FER)**

Sur la place  
2<sup>e</sup> dimanche du mois  
10h-13h  
Organisé par la Mairie

**FOURMIES (FO)**

Marché couvert  
Pays Zannes  
68 rue Jean Jaurès  
Tous les vendredis  
15h-19h  
Organisé par l'association «Aux Saveurs Pays Zannes»

**HON-HERGIES (HH)**

Camping la Jonquièrre  
ou Salle des Fêtes  
Dernier vendredi du mois  
17h-20h  
(sauf janvier et février)  
Organisé par la Mairie

**MECQUIGNIES (M)**

Chèverrie des Sabotiers  
227 rue du Timon  
2<sup>e</sup> vendredi du mois  
16h-20h  
Organisé par l'association Paysannes en Bio et la Chèverrie des Sabotiers

Avec le concours financier de :



En février dernier, certains bénéficiaires du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), qui dépend du centre hospitalier du Quesnoy, ont pu voir débarquer, dans leur cour ou sur le trottoir, deux comédiennes de la Compagnie Detournement de Roubaix.

Protocole sanitaire oblige, c'est devant leurs fenêtres que les « Fées d'hiver » ont interprété diverses chansons mises en scène avec beaucoup d'humour. Nul doute que nos aînés ont apprécié et qu'entre deux sourires une petite larme a été versée...



Merci au SSIAD, à l'origine de ce projet, et à toute l'équipe de soignants qui permettent le maintien à domicile des patients âgés.

### Association « St Martin »

Bonjour à tous,

En septembre 2020, l'inauguration officielle de l'église St Martin a dû être reportée et la date choisie est le week-end du 5 JUIN, en espérant toutefois que ceci sera possible.

L'Association "sentiers et pierres bleues" qui a fait un magnifique travail en profitera pour inaugurer la chapelle Sainte Philomène dont elle a piloté la remise en état.

Cette date correspond en plus avec les journées des églises ouvertes.

En collaboration avec l'Association "églises ouvertes", je prépare une exposition sur la reconstruction des églises au début du XXe siècle, avec l'architecte originaire du nord, Louis Marie Cordonnier.

Pour ma part, je compte aborder le thème de l'art dans la reconstruction et la construction d'édifices religieux à travers les travaux du frère Marie Alain COUTURIER et ceux d'Henri MATISSE (originaire de Le Cateau) qui a notamment décoré la chapelle de Vence et a fait rentrer l'art moderne dans l'église ; il a même conçu les ornements du prêtre.

J'aimerais exposer de vieux ornements provenant de l'église de HERGIES.

J'ai besoin d'aide pour nettoyer les ornements, fabriquer des portants pour exposer ces derniers et éventuellement réaliser une vidéo.

Si ceci vous intéresse, contactez-moi.

De plus, début avril, il faudra nous réunir pour organiser ce week-end.

Faites-moi savoir si vous êtes intéressés pour participer.

Je compte sur vous et à bientôt.

Dominique Walquemanne

d.walquemanne@hotmail.fr



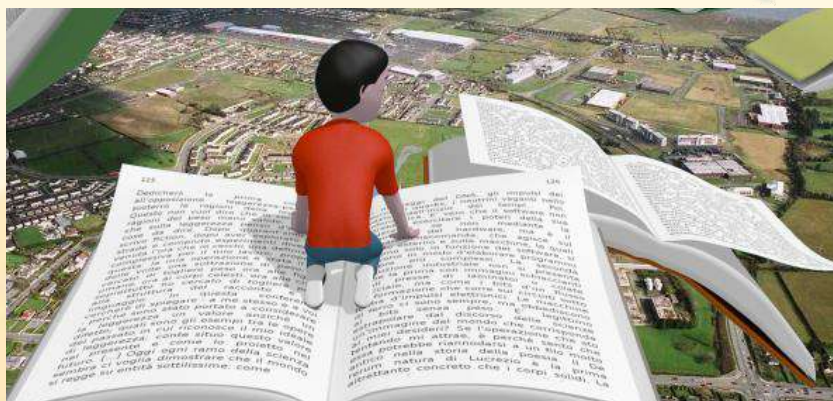




Bien lire à Hon-Hergies

Chers lecteurs et lectrices,

En ces mois compliqués, votre bibliothèque a assuré le mieux possible son service de prêt. Certes, il ne nous est pas possible d'accéder aux écoles pour continuer notre distribution, mais les enfants peuvent venir accompagnés de leurs parents pour retirer des livres. Nous restons ouverts même pendant les vacances.



Nous avons fait l'acquisition de nouveautés pour les adultes et nous le ferons prochainement pour les enfants et les adolescents.

Aussi n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque. Nous vous rappelons les permanences : Mercredi de 17h à 18h - Samedi de 10h30 à 12h

Prenez soin de vous. L'équipe de Bien Lire

Le petit écho des « Amis des Aînés »

Tout d'abord, j'espère que vous allez tous le mieux possible en dépit de ce contexte difficile qui se prolonge.

Les occasions de rencontre, Après-midi « Jeux de cartes », Gymnastique adaptée et Voyage annuel ne sont pas possibles pour le moment mais seront à l'ordre du jour dès que la situation sanitaire le permettra.

A propos de la gymnastique, l'Association « Siel bleu » envoie régulièrement par mail aux adhérents des fiches d'exercices à faire chez soi (Equilibre, renforcement musculaire...) par l'intermédiaire de Madame Esmeralda Lebeau. Si ce n'est pas le cas, pour les recevoir, vous pouvez vous adresser à Madame Drancourt Andrée (06 31 97 26 88).

Le voyage à Saint Quentin, prévu pour le 19 juin, vous sera proposé si les conditions deviennent favorables. Vous en serez informés le moment venu.

Récemment, Monsieur Marcel Démoustier, trésorier des Amis des Aînés de 2008 à 2019, nous a quittés. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

Lorsque les activités de l'Association pourront reprendre, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour renforcer l'équipe des bénévoles.

Prenez bien soin de vous. A bientôt pour se retrouver !

Le Président, Gérard Drancourt.

COVID-19 BOUGEZ AVEC SIEL BLEU

En cette période compliquée, l'association vous propose tout un programme à réaliser chez soi :

- 1. Un exercice par jour pour bien commencer la journée
2. Des vidéos de séances et d'exercices adaptés à tous
3. Des fiches exercices à faire chez vous ou avec vos proches !



https://www.sielbleu.org/bouger-en-confinement

### L'association « Sentiers et Pierres Bleues »

L'association Sentiers Pierres Bleues cherche du renfort !



Depuis 3 ans, la course le « Défi gaulois » était organisée sur notre commune par le Rotary club de Bavay. Elle est devenue, en peu de temps, un rendez-vous incontournable des amateurs de course et marche à pieds. Cette course, qui certes fait rayonner notre village hors de son territoire, demande aussi une « sacrée organisation ». C'est ce qui aura eu raison du Rotary Club, qui faute de bénévoles n'a souhaité poursuivre cette action.

L'association sentiers Pierres Bleues a souhaité poursuivre l'aventure, tant ce rendez-vous est devenu un temps fort de la vie du village.

Nous sommes donc à la recherche de bénévoles, pour nous épauler dans l'organisation en amont, mais aussi le jour « J » (**dimanche 12 septembre**) : recherche de sponsors, signaleurs, tenue de la buvette, de la restauration, inscriptions, animation... selon vos envies n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Si vous êtes intéressés, rien de plus simple faites-vous connaître en contactant la mairie qui nous transmettra l'information ou en nous écrivant par mail : [sentiers.et.pierres.bleues@gmail.com](mailto:sentiers.et.pierres.bleues@gmail.com)

(Cette manifestation sera, bien entendu, organisée si les conditions sanitaires le permettent, nous l'espérons fortement 😊)

Même si nous n'avons pu pour l'instant maintenir nos rendez-vous d'actions participatives dans le village, nous avons bon espoir de réaliser quelques aménagements cette année et bien sûr nous vous inviterons à y participer.

L'association va aussi poursuivre son partenariat avec la municipalité via l'opération Adopt'un pot en offrant deux sacs de terreau, tandis que la Mairie continuera, quant à elle, d'offrir le pot.

Prenez soin de vous.



Vous souhaitez être tenu informé de nos actions, abonnez-vous à notre page Facebook :

[Entretenons Hon-Hergies et Sentiers et Pierres Bleues](#)



### L'association « Plus pour les enfants de Hon-Hergies »

Malgré la conjoncture actuelle, nous essayons, par de petits gestes, de faire plaisir aux enfants

Nous leur avons offert un goûter pour Halloween et Noël.

Pour la Saint-Nicolas, les enfants ont reçu une coquille et quelques friandises.

Pour le carnaval, nous avons fait des crêpes et nous tenions à remercier les personnes qui nous ont aidés.

Quant à nos projets à venir, nous aimerions :

- ❖ acheter de nouveaux jeux pour la garderie ;
- ❖ acheter des fournitures selon les besoins des maîtresses pour chaque classe ;
- ❖ participer avec les maîtresses à l'achat de chocolats pour Pâques ;
- ❖ et si la conjoncture sanitaire nous le permet, participer à la sortie de fin d'année.

Par ailleurs, l'association recherche toujours des personnes pour venir nous aider donc vous êtes toutes et tous les bienvenus(e)s.

Nous tenions à remercier la commune pour la distribution de masques.

Les membres de l'association

**Réduire** notre production de déchets est devenu un enjeu commun et mondial. Tous à notre échelle sommes invités à nous remonter les manches et faire notre part dans la prise en charge de ce que nous consommons, et comment nous le consommons. Mais il peut s'avérer parfois difficile de s'y mettre, certains d'entre nous pouvant manquer d'inspiration. Nous vous proposons une page consacrée au zéro déchet, ludique et pleine d'espoir, en célébrant nos efforts collectifs pour un monde plus vert !



# ZOOM

## LE MARC DE CAFE



### 10 ASTUCES POUR ...

## utiliser le marc de café



#### Mauvaises odeurs

Placez le marc de café dans une coupelle, et la coupelle dans le frigo, un placard, un meuble à chaussures, une buanderie... Il absorbe les odeurs tenaces.

#### Meubles

Mélangé à de l'eau tiède, il permet de polir et de faire disparaître les très fines rayures des meubles en bois.

#### Produit nettoyant

Mélangé à de l'eau tiède, et utilisé avec une brosse, il dégrasse les objets, nettoie les contenants gras, les casseroles et la vaisselle en général.

#### Tuyauterie

Pour entretenir la tuyauterie, versez-y du marc de café additionné de de l'eau chaude. Les tuyaux seront dégrasés et les mauvaises odeurs atténuées.

#### Engrais

Riche en potassium, phosphore et azote, le marc de café peut être utilisé comme engrais au pied des plantes d'intérieur ou du jardin.

#### Répulsif

De par sa texture et son odeur, le marc de café peut servir de barrière contre le passage des fourmis, des pucerons, des limaces et des chats !



#### Compost

Le marc de café est un bon activateur de compost.

#### Gommage

Mélangez une cuillère à soupe de miel avec deux cuillères à soupe d'huile d'amande douce et une cuillère à soupe de marc de café. Massez-vous délicatement le visage et le cou avec ce masque exfoliant puis rincez abondamment.



#### Cheveux

Après le shampooing, appliquez un masque fait de marc de café et d'un peu de beurre de karité. Laissez agir puis rincez abondamment. Vos cheveux retrouveront toute leur brillance.

#### Cellulite

Mélangez du marc de café chaud avec de l'huile d'olive. Badigeonnez les zones atteintes de cellulite puis recouvrez de cellophane. Gardez le cataplasme au moins 20 minutes.

www.aujardin.info



### Comment débiter le « zéro déchet » ?

Voici les astuces de Base :

- ✓ **Le vrac** pour votre cuisine, boîtes et sacs réutilisables pour faire vos achats (légumes, fruits, céréales etc...)
- ✓ Privilégier le **local** et l'**artisanat**
- ✓ Pour le ménage, **revenir aux produits naturels** : le vinaigre blanc, le bicarbonate et le savon noir sont des produits essentiels qui réduisent les produits toxiques ou nocifs pour l'environnement et la santé
- ✓ Dans votre salle bain, le **solide** existe : shampoing, savon, dentifrices, déodorants !
- ✓ Les cotons jetables par exemples, deviennent lavables ainsi que les lingettes.
- ✓ **Le Compost\***: allié de poids pour réduire ses déchets du quotidien ! Facile, même en appartement, cela est possible avec le lombricomposteur (des vers de terre pour transformer vos déchets de cuisine, cartons) et sans odeur !

*A vos déchets de cuisine pour commencer ! Epluchures de légumes et fruits, restes de vos repas (déchets verts), marc de café, sachets de thé.*

\* Processus de transformation des déchets organiques par des micro-organismes et petits animaux (vers de terre) en un produit comparable au terreau.



## Le Défi des familles

Vous venez de faire vos premiers pas avec nous pour réduire vos déchets, Bravo ! Nous vous proposons d'aller plus loin en participant au défi proposé ci-dessous, en menant des actions simples au quotidien. Participer à au moins une action, et c'est déjà gagné. Vous pouvez envoyer vos photos par mail ([mairie.hon@wanadoo.fr](mailto:mairie.hon@wanadoo.fr)) pour une parution dans le prochain article de l'Echo. Tous les bénéfiques iront à la planète. ;-)

### Pour les parents :

- Je me mets au compost
- J'achète un produit en vrac
- Je rapièce une paire de chaussettes trouées

### Pour les enfants :

- Je fabrique mes biscuits du goûter à la maison
- J'utilise un mouchoir en tissu
- Je fais un bricolage avec un objet destiné à la poubelle

### MOTS COUPÉS

Le principe est de reconstituer **17 mots** en réassemblant les groupes de lettres qui sont mélangés dans le tableau.

Les trois dernières cases non utilisées forment un mot mystère.

LEN	CTU	MU	DIN	TA
ITE	LEUX	TEN	RBE	CHES
JAR	LI	RDS	TE	PE
ESC	ILOUX	CUS	ROD	DE
OIRS	LO	MA	HE	RE
CU	ARGI	GOT	MI	RNE
HU	PIE	MAPH	CE	CAIL
LE	AR	RAM	RRE	NICH
HER	ZA	LES	NO	TER

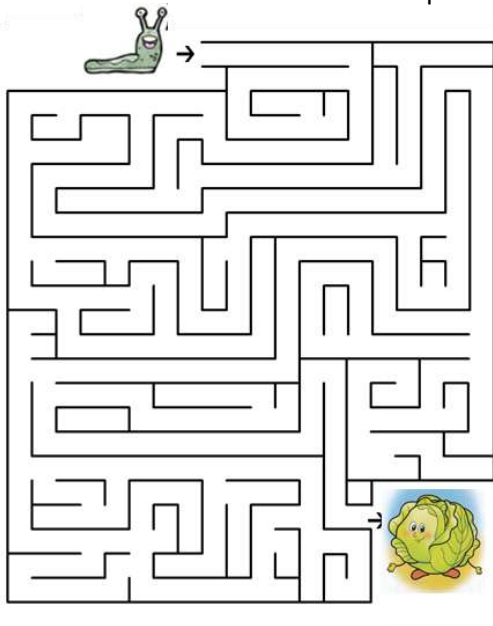
Mots à retrouver :

- |                  |                   |
|------------------|-------------------|
| 1. ARGILEUX      | 10. LOCHES        |
| 2. CAILLOUX      | 11. MUCUS         |
| 3. ESCARGOT      | 12. NICOIRS       |
| 4. HERBE         | 13. NOCTURNE      |
| 5. HERMAPHRODITE | 14. PIERRE        |
| 6. HUMIDE        | 15. RAMPE         |
| 7. JARDIN        | 16. TENTACULES    |
| 8. LENTE         | 17. TERRE         |
| 9. LEZARDS       | Mot mystère ..... |



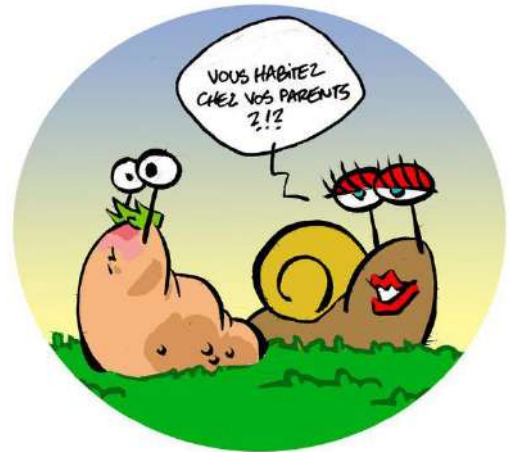
### LABYRINTHE

Aide la limace à retrouver le chemin de son plat favori, une bonne salade.



### JEU DES 7 ERREURS

Trouve les 7 erreurs qui se cachent dans les deux images.



### COLORIAGE

